



## LE RÉSEAU DES RÉFÉRENTS PRÉVENTION DES ENTREPRISES AGRICOLES FRANCIENNES

**Renforcer la Santé Sécurité au Travail  
des travailleurs agricoles**

# Le réseau



## UN RÉSEAU OUVERT À TOUTES LES ENTREPRISES AGRICOLES

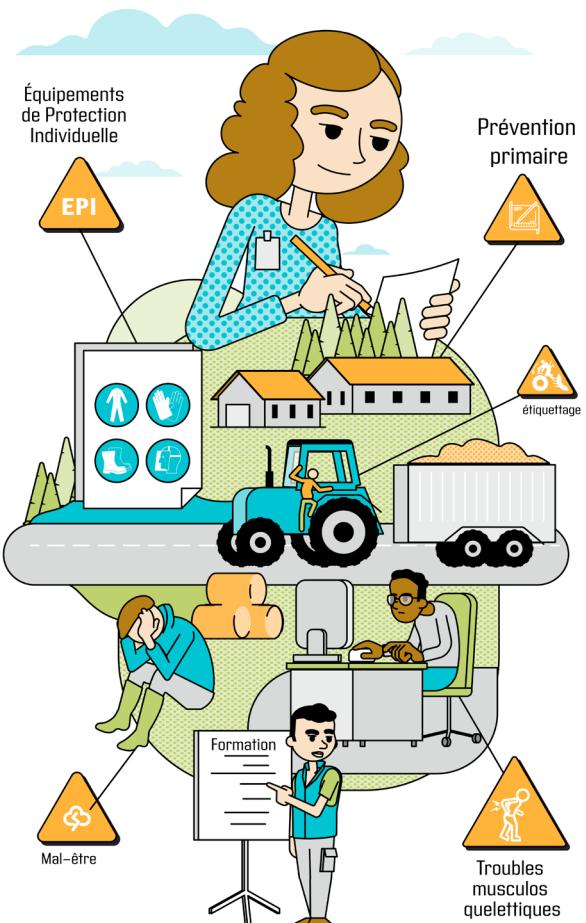
LE RÉSEAU AGRIPREV S'ADRESSE À TOUTES LES ENTREPRISES RELEVANT DU RÉGIME AGRICOLE EN ÎLE-DE-FRANCE, QUELLE QUE SOIT LEUR PRODUCTION ET QUELLE QUE SOIT LEUR TAILLE.

- Les référents prévention de différentes productions se sont engagés dans le réseau pour faire avancer la prévention dans leurs établissements, source de performance durable.
- Ce collectif, animé par les conseillers en prévention de la MSA, propose des rencontres, des visites de terrain et des échanges entre pairs pour ne plus rester seul face à la sécurité.
- Votre adhésion est volontaire et gratuite. En y adhérent, elle vous permet de respecter votre obligation réglementaire de désigner un référent santé-sécurité dès qu'un salarié est employé.

## QUI PEUT ÊTRE RÉFÉRENT :

DANS DE NOMBREUSES ENTREPRISES, CE RÔLE EST DÉJÀ TENU PAR UN CHEF D'ÉQUIPE, UN SALARIÉ EXPÉRIMENTÉ, UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF OU LE DIRIGEANT LUI-MÊME.

- Adhérer au réseau Agriprev concrétisera ce rôle en reconnaissant cette mission.
- Important : la participation au réseau s'adapte à vos contraintes, vous participez aux évènements quand vous le pouvez.



## UNE FORCE COLLECTIVE FONDÉE SUR L'EXPÉRIENCE TERRAIN

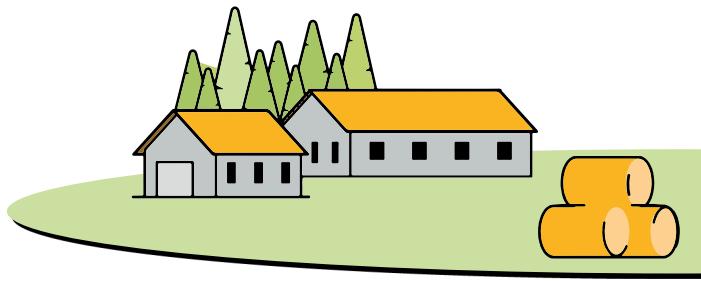
L'OBJECTIF DU RÉSEAU EST DE RASSEMBLER DES PERSONNES QUI CONNAISSENT LE TRAVAIL RÉEL ET LES CONTRAINTES DU QUOTIDIEN. RIEN NE REMPLACE LES ÉCHANGES ENTRE PAIRS ET LES SOLUTIONS CONSTRUITES À PARTIR DES SITUATIONS DE TRAVAIL.

- Outre la mise à disposition de documents utiles à la prévention (guides, modèles de DUERP, flyers...), Agri'Prev vous permet de partager vos situations vécues, des pratiques testées sur le terrain par les autres membres, des erreurs évitées.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Toute entreprise employant au moins un salarié doit désigner un référent santé-sécurité.

(Articles L. 4644-1 et R. 4644-1 du Code du travail).



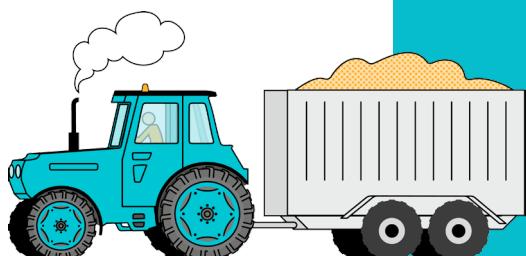
## DES THÉMATIQUES CHOISIES À PARTIR DE LA RÉALITÉ DU TRAVAIL EN AGRICULTURE

LES SUJETS ABORDÉS DANS LE RÉSEAU PARTENT DES BESOINS DES ENTREPRISES :

- **Comment choisir des équipements de protection individuelle** (EPI) adaptés aux tâches et aux contraintes réelles ;
- **Comment utiliser en sécurité des machines et outils** en paysage, centres équestres, maraîchage, élevage et polyculture ;
- **Quel entretien, vérifications et maintenance de premier niveau** assurer aux équipements ;
- **Comment assurer l'organisation du dépôt/bâtiments et locaux professionnels**, des circulations et des zones de stockage ;
- **Comment assurer la gestion de la charge de travail** et des pics d'activité ;
- **Que mettre en œuvre pour la prévention des accidents graves** ;
- **Comment assurer le maintien dans l'emploi après un accident** ou un problème de santé... .

## LES TYPES D'ACTIONS PROPOSÉS DANS LE RÉSEAU

- **Des formations** sur les bases de la prévention ;
- **Des séminaires annuels** sur des sujets sensibles : RPS, harcèlement, organisation du travail ;
- **Des Flash infos** pour rester en veille : actus prévention, outils, repères réglementaires ;
- **Des Pauses Prévention** : des rencontres en ligne pour échanger entre employeurs et référents prévention ;
- **Des Immersions prévention** : rencontres sur le terrain (entreprise, fournisseur... ) pour découvrir ou tester des démarches de prévention (matériel, aménagement, **machine**... ).



## TÉMOIGNAGE D'UN RÉFÉRENT, MEMBRE DU RÉSEAU



AGNÈS V.

*Responsable administrative,  
entreprise du paysage,  
14 salariés.*

Dans notre petite entreprise je gère tout : la comptabilité, les questions RH, les clients, les achats des fournitures et aussi le DUERP.

Mais avec la somme des choses à faire la prévention passe souvent après le reste. Pour nous aussi, c'était compliqué.

Le déclic est venu après avoir assisté à la conférence sur le Qualité de Vie et Conditions de Travail lors du premier Séminaire du réseau AgriPrev.

Nous avons compris qu'il était possible de faire mieux en prévention sans compliquer nos journées.

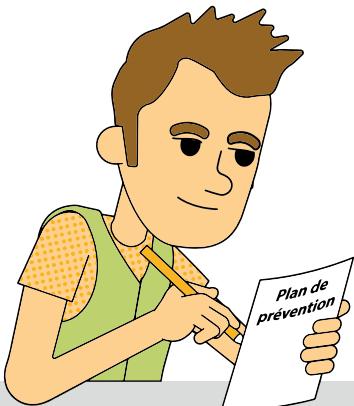
En équipe, nous avons identifié nos difficultés et construit une organisation et des outils pour l'accueil des nouveaux, l'analyse des accidents du travail, des routines sécurité, notre façon de choisir le matériel...

Le réseau AgriPrev nous a permis d'avancer plus vite et plus sereinement.

Si cela a fonctionné pour nous, cela peut fonctionner pour d'autres entreprises.

Il faut juste être convaincu qu'on y gagne sur le plan humain et en performance.





## POUR REJOINDRE LE RÉSEAU AGRIPREV :



SCANNEZ-MOI  
OU CLIQUEZ ICI

- 1** Scannez simplement ce QR code pour vous inscrire au réseau.
- 2** Recevez rapidement une confirmation.
- 3** Accédez immédiatement aux contenus et événements du réseau AgriPrev, une fois votre inscription confirmée.

### COORDONNÉES

#### MSA ILE-DE-FRANCE

Service Santé-Sécurité au Travail  
131, avenue Paul-Vaillant-Couturier - 94250 Gentilly

[contactsst@msa75.msa.fr](mailto:contactsst@msa75.msa.fr)  
[www.iledefrance.msa.fr](http://www.iledefrance.msa.fr)



[iledefrance.msa.fr](http://iledefrance.msa.fr)



L'essentiel & plus encore